

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6762**

Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Aménagement Finition

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233 Bâtiment : finitions

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme possède les connaissances techniques de base du champ de la finition du bâtiment, reposant sur plusieurs métiers : peintre applicateur de revêtements, carreleur, plâtrier-plaquiste, solier-moquetiste. Son domaine d'intervention est celui de la construction et de la réhabilitation. Les ouvrages concernés participent aux fonctions de construction, de protection, de restauration et de décoration du bâtiment, en intérieur ou en extérieur, dans des locaux libres ou occupés.

Il exécute des travaux relevant d'une technique et d'une finition "courantes" de peinture, de pose de revêtements et d'aménagement, à partir de directives générales et sous contrôle d'un supérieur hiérarchique, dans le respect des règles professionnelles.

Il peut s'agir de constructions de cloisons et de plafonds, de pose de carrelage ou de revêtements muraux et de sols, d'applications de peintures et de produits, de travaux de façades....

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises du bâtiment (finition: plâtrerie, peinture, revêtement sols et murs)

peintre applicateur de revêtements, plâtrier, plâtrier-plaquiste, solier-moquetiste,

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1608 : Pose de revêtements rigides

F1609 : Pose de revêtements souples

F1703 : Maçonnerie

F1606 : Peinture en bâtiment

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Préparation de travaux - Mise en oeuvre
- Français, histoire-géographie, langue vivante
- Mathématiques - sciences physiques
- Education physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

articles D 337-26 à D 337-50 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 juillet 2009 portant création de la spécialité "aménagement finition" de brevet d'études professionnelles et fixant ses conditions de délivrance 1ère session en 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :